

Cartéclima !

J'écris mon territoire de demain

La mobilité, un besoin essentiel pour tous

Se déplacer est une nécessité quotidienne afin d'aller travailler, à l'école, faire des courses, se soigner, se divertir, rendre visite à des proches, etc. Chaque habitant parcourt en moyenne 15 km par jour sur le territoire du GrandAngoulême.

Cette mobilité se caractérise par un fort usage de la voiture, en partie lié à la dispersion des lieux d'habitat et d'activités.

Proposer des solutions de mobilités alternatives est essentiel pour permettre à chacun de se déplacer et réduire les impacts environnementaux des mobilités.

Les objectifs :

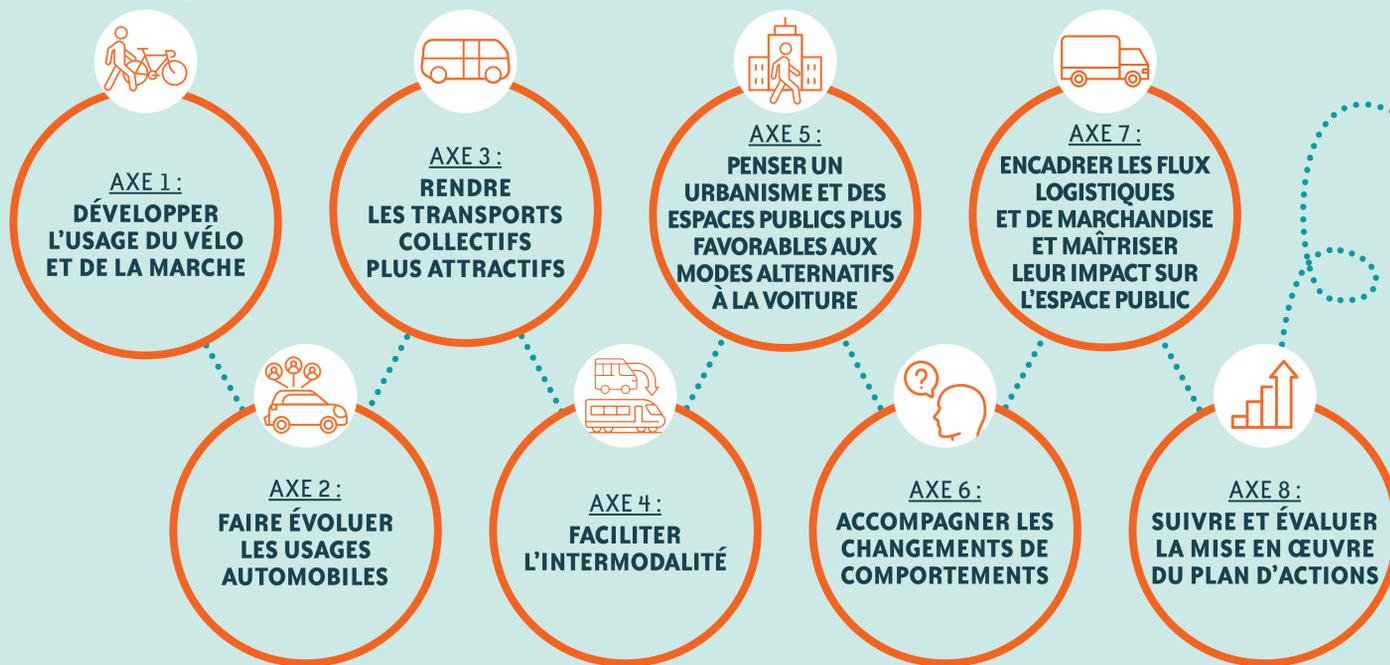
Notre territoire doit tendre vers une répartition des déplacements plus équilibrée entre les modes de transport.

	2023	2030	2035
voiture conducteur	54 %	45 %	30 %
voiture passager	15 %	17 %	20 %
transports collectifs	6 %	7 %	10 %
vélo	2 %	4 %	10 %
marche	22 %	25 %	28 %
autres	2 %	2 %	2 %

Proposer des solutions de mobilités adaptées à chaque contexte territorial et aux besoins des différents publics

Le SCOT-AEC a défini des objectifs pour le transport de marchandises et pour la mobilité des personnes. Ils impliquent des actions fortes pour favoriser les alternatives à la voiture en solo : vélo, marche à pied, covoiturage, transports collectifs...

Le plan d'actions pour les mobilités est construit autour de 8 axes thématiques. Il pose un cadre d'intervention collectif pour les 10 ans à venir, et intègre des actions qui seront portées par les différents acteurs locaux de la mobilité (GrandAngoulême, Communes, Région, Département, etc.).



5 priorités

- Accélérer le maillage cyclable du territoire
- Résorber les coupures, traiter les points durs pour les déplacements à pied et à vélo
- Adapter l'offre de transports collectifs aux besoins locaux
- Inciter au court-voiturage
- Accompagner les employeurs et les établissements d'enseignement dans leurs démarches de mobilité durable

Se déplacer dans les secteurs ruraux



Il existe déjà différents services de mobilité dans les secteurs ruraux : lignes régionales, lignes régulières môbius, transports à la demande, scolaires, movibus...

Il s'agira de :

- **les faire connaître** et **mieux les coordonner** (par exemple en ajustant les horaires et en s'assurant qu'ils soient complémentaires entre les services),
- **faciliter leur usage**, par exemple en aménageant des espaces où les différents modes sont accessibles (pôles de mobilité), en travaillant avec Nouvelle-Aquitaine Mobilité et la Région pour proposer une carte unique, etc.
- **renforcer les offres existantes**, avec des expérimentations de nouveaux services : court-voiturage (Covoit Modalis), stations vélos en libre service dans toutes les communes (Vélo Modalis), liaisons express en transports collectifs

Se déplacer pour accéder à l'emploi



Pour répondre à l'enjeu spécifique d'accès aux zones d'emploi, il est nécessaire de proposer des offres de mobilité **fiables**, sur des **horaires adaptés**, et concurrentielles à la voiture, en termes de **temps de parcours** notamment.

- Cela se traduit par des liaisons en transports collectifs rapides, le renforcement de l'intermodalité, de développement du court-voiturage
- Cela implique également un accompagnement fort au changement des habitudes, et un travail avec les employeurs et les établissements d'enseignement



Retrouvez le plan d'actions complet

